

# Le fil rouge



Manifestation à Fécamp en Mai-juin 1968. Photo extraite du livre "Mai-juin 68, un printemps de luttes qui ont changé la vie ; Histoire des grèves en Seine-Maritime" - Coll. Union Locale CGT de Fécamp

Les verriers  
de la vallée  
de la Bresle

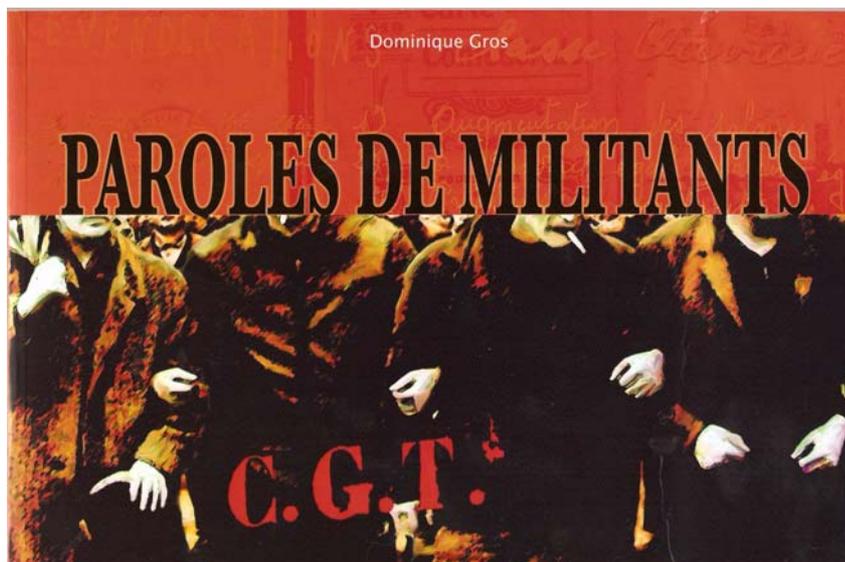
p4 à 9

Revendications  
et Luttés chez  
Renault  
Sandouville

p10 à 17

Début du 20<sup>è</sup> siècle  
La lutte pour le  
Repos  
Hebdomadaire

p18 à 21



Qu'ils ou qu'elles soient de la Manche, de l'Orne ou du Calvados ces dix huit militants (dont trois militantes) ordinaires, aux journées bien remplies, ont bien mérité d'être mis en avant.

Outre leurs responsabilités syndicales, ils accéderont bien souvent à des responsabilités associatives, caritatives, voire politique comme se sera le cas pour Francis Giffard qui deviendra maire de Dives en 1983 (jusqu'en mars dernier où il sera remplacé par Pierre Mouraret) ou d'autres militants du PCF, du PS ou de la JOC.

Il est des livres qui servent la mémoire ouvrière. Dans cette chronique nous avons déjà parlé du livre publié par Jean – Claude Huret sur son frère Jean Marie voilà plus d'un an. (Voir le *fil rouge* n° 28 ).

Toute proportion gardée *Paroles de militants* publié aux éditions « Le vent qui passe », écrit par Dominique Gros, est de la même veine. Car, comme l'écrit Thierry Lepaon dans la préface, « *l'engagement militant n'est pas banal, c'est souvent le choix d'une vie, ce fut le choix de leur vie* ».

Tantôt rempli d'anecdotes personnelles et quelquefois presque confidentielles, au travers de 144 pages abondamment illustrés de clichés iconographiques de grande qualité, le livre raconte la vie de ces militants qui ont fait la CGT en Basse-Normandie.

Le livre transpire du bonheur simple de ces militants d'avoir été utile à leur classe.

L'auteur Dominique Gros avait déjà écrit en 2003 « *Moulinex, ils laisseront des traces* » (photos de Michèle Daniau ) Isotèque éditeur, un livre document de vérités.

Souhaitons que ce livre sur les militants CGT Bas-Normands, qui eux aussi laisseront des traces, pour laquelle l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale a contribué à sa réussite, connaisse rapidement son frère au travers l'édition d'un nouveau livre sur les militants CGT de Haute-Normandie.

Disponible au prix de 25€ auprès des Unions départementales CGT.

2008

Soutenez votre institut et

*Le fil rouge*

L'Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime vit essentiellement grâce aux moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents, et au dévouement de ses historiens bénévoles.

Si vous appréciez *Le fil rouge*, soutenez l'IHS-CGT-76: **adhérez à notre association loi 1901.**

Faites connaître *Le fil rouge* autour de vous. Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre comité d'entreprise, votre municipalité, etc.

**Merci de Régler rapidement votre cotisation !**

(Voir tarifs page 23)

Nous avons reçu le N°104 des



A noter à son sommaire:

1. Le billet d'Elyane Bressol,
2. La vie des IHS: Le 10 ans de l'IHS-CGT-76— Jacques Defortescu,
3. Dossier: 1967: mai 1968 en gestation — Joël Hedde,
4. Images: L'été chaud des chantiers de Saint-Nazaire — Elyane Bressol,
5. Actualité: L'histoire des retraites contredit Sarkozy — Jean Magniadas,
6. En débat: 1917: la répression russe au camp de La Courtine — André Narritsens,
7. Société: Un féminisme ouvrier: la maternité (1946—1980) — Jocelyne George.

## Sommaire

page 3:

Éditorial

**L'ouvrage de l'IHS-CGT-76 « Mai Juin 68 en Seine-Maritime, des luttes sociales qui ont changé la vie » fait œuvre utile**

*Par Gilles Pichavant*

pages 4 à 9

**Les verriers de la vallée de la Bresle**

*Par Serge Laloyer.*

pages 10 à 17

**Une exposition sur l'histoire des luttes ouvrières à Sandouville**

*Par Pierre Michel*

pages 18 à 21

**Au Havre, la lutte des employés pour le repos hebdomadaire.**

*Par Jean Legoy*

Page 22

**20 mai 2008: présentation du Colloque sur le thème "Mai-juin 68 en Seine-Maritime", organisé par l'IHS-CGT-76, le 20 mai 2008 au Conseil général.**

page 23

**Bulletin d'adhésion 2008**

**Adresse: Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-maritime**, 26 avenue Jean Rondeaux, 76108 Rouen Cedex.

<http://perso.orange.fr/gilles.pichavant/ihsctg76/>

## *Le fil rouge*

N°30, dixième année, édité par l'IHS-CGT-76.

Ont participé à la rédaction: Serge Laloyer, Jean Legoy, Pierre Michel et Gilles Pichavant.

Mise en page: Gilles Pichavant.

Numéro d'émetteur: 522992

Imprimerie: SNEIP, 9 rue de la Grande Épine BP532, 76808, Saint-Étienne du Rouvray Cedex.

[Http://www.sneip.fr](http://www.sneip.fr)

## Éditorial

Il y a un an la campagne électorale des élections présidentielles de 2007, a été marquée, entre autres ambitions, par la volonté de Nicolas Sarkozy d'éradiquer Mai Juin 68. Pourquoi, 40 ans après ces événements, un prétendant à la magistrature suprême, devenu président de la République depuis, a-t-il trouvé important et utile d'en faire l'un de ces chevaux de bataille ?

Sans doute l'usure du temps, le vieillissement ou la disparition de ses acteurs, et l'effet des campagnes médiatiques sur le sujet, a-t-il rendu l'image de Mai Juin 68 un peu floue. Plus sûrement sans doute est-ce parce que les avancées acquises à cette époque, et particulièrement en matière de libertés syndicales et de libertés "tout court", continuent de freiner les appétits de surexploitation du grand patronat et de la finance.

Comme le déclarait, en 2007, Georges Séguy, président d'honneur de l'IHS CGT et secrétaire général de la CGT en 1968, « *cette condamnation haineuse, assimilant voyous et acteurs des luttes, militants, syndicalistes, cherche à discréditer un mouvement où justement la fameuse valeur travail que brandit Sarkozy s'imposa spectaculairement à ceux qui ne pensent qu'à le surexploiter à leur profit. Ce mouvement profond reste et restera, très au-delà des prétentions d'un politicien, comme l'un des exemples les plus significatifs de l'attachement des travailleurs français au modèle social issu du programme du Conseil national de la Résistance.* ».<sup>1</sup>

Car le fameux « Travailler plus pour gagner plus », avancé parallèlement à cette attaque, est un slogan qui apparaît en complète contradiction à celui qui s'intéresse au mouvement de Mai Juin 68 et à ses acquis. C'est, en effet, tout le contraire qui frappe le curieux !

Avant la grève les salariés travaillaient en général 48 heures, rarement moins, et gagnaient peu. En Mai Juin 68, ils se sont syndiqués en masse, et ont lutté. Et ils ont gagné plus en travaillant moins : augmentation du Smic de 35%, augmentations des salaires moyens entre 12 et 17%, réduction du temps de travail de 2 à 4 heures, généralisation de la 4<sup>ème</sup> semaine de congés, etc. Ce faisant ils ont gagné des libertés nouvelles, le respect, la dignité, et souvent l'admiration de leurs concitoyens.

Oui Mai Juin 68 a bien été un tournant de notre société. Il a changé la vie, et nous pouvons être fier que la CGT en ait été un élément incontournable. Et que les salariés de la Seine-Maritime en aient été des acteurs incontournables.

Ses enseignements sont multiples et toujours féconds : syndicalisation, expression des revendications et maîtrise du mouvement par les acteurs eux-mêmes, démocratie, liberté de parole, etc. Autant d'éléments qui continuent à faire les succès revendicatifs.

Voilà pourquoi l'ouvrage que nous avons intitulé « *Mai Juin 68 en Seine-Maritime, des luttes sociales qui ont changé la vie* » auquel tout le collectif de notre Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime a participé, et qui paraît en cette fin avril fait œuvre utile.

Gilles Pichavant

(1) Georges Séguy, interviewé dans l'humanité le 6 mai 2007.

À la frontière entre la Seine-maritime et la Somme

# Les verriers de la vallée de la Bresle

Serge Laloyer

*Cette vallée doit son appellation à la rivière qui y serpente jusqu'à la mer.*

*Ensermée, comme une île entre la forêt d'Eu, la mer, le Vimeu et le pays Dieppois elle va devenir au cours des siècles l'un des sites verriers le plus important de France. Cette industrie marque la région d'une empreinte et d'une culture ouvrière spartulières.*

*Aujourd'hui encore, l'économie de la région repose pour l'essentiel sur le développement de cette filière.*

La présence d'une importante forêt (la forêt d'Eu) permettait à la fois l'exploitation du bois nécessaire au chauffage des fours, et d'extraire de la rivière le sable pour en obtenir un verre opaque à tendance verdâtre. La fougère de la forêt brûlée et réduite en cendres donnait la potasse. Enfin les coteaux crayeux de la vallée fournissait la chaux nécessaire à la fabrication du verre. C'est grâce à la présence de ces éléments que se développent, dès le 15<sup>ème</sup> siècle, des manufactures verrières.

A la veille de la Révolution de 1789, il existe huit verreries. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle il n'en subsiste que six dans le canton de Blangy-sur-Bresle. Elles disposent de huit fours et consommaient 4 500 stères de bois par an. Elles réalisent un chiffre d'affaire de 1 950 000 francs et versaient 680 000 francs de salaires.

Au milieu du siècle le bois est remplacé par le charbon pour le chauffage des fours. Ce ne sera pas sans conséquence pour l'emploi et les moyens d'existence de nombreuses familles dont l'activité consistait à l'abatage et au transport du bois jusqu'aux manufactures de la vallée.

A la seconde période du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> la production se modifie. La fabrication du verre à vitre, appelé verre à plat, est abandonnée au profit de



Syndicat de la verrerie vieille au Tréport – Coll. Bruno Garraud

la production du flaconnage pour la parfumerie et la pharmacie.

## L'automatisation de la production :

La guerre de 1914 prive de main d'œuvre les verreries. Pour pallier à cette situation le patronat remplace la fabrication manuelle et soufflée à la bouche du verre par des machines semi-automatiques ce qui change la nature du travail et les conditions de travail.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale l'usine Desjonquères du Tréport va profiter des avantages du Plan Marshall pour faire de son usine la première verrerie d'Europe pour la production automatique du flaconnage. En 1969 elle sera intégrée au groupe St Gobain. La politique de concentration industrielle et financière intégrée, en 1969, Desjonquères au groupe St Gobain.

Actuellement la vallée de la Bresle compte cinq verreries. A elles cinq, elles assurent 82% du marché mondial du flaconnage de luxe destiné aux plus grands parfumeurs.

Il existe trois autres usines qui se sont spécialisées dans la fabrication des ampoules pharmaceutiques.

La fabrication et l'évolution des techniques ont favorisé l'implantation d'industries complémentaires. Ce sont des PME employant de 50 à 200 salariés spécialisés dans la fabrication des fours, des moules, de pièces de fonderie nécessaires aux verreries. Il faut y ajouter les modeleurs et les concepteurs de maquette, un ensemble qui fait de cette vallée une entité au service du verre.

### **Une grande tradition de lutte ouvrière :**

Les travailleurs du verre ont toujours fait preuve d'une grande combativité pour défendre leurs conditions de travail et leurs salaires.

En 1904, les patrons décident de baisser les salaires de 10%, la riposte des ouvriers ne se fera pas attendre, le 14 août, 300 verriers grévistes, venues de toute la vallée se réunissent au Tréport. Les gendarmes et les soldats du 39<sup>ème</sup> RI montent la garde autour des verreries Desjonquères et Gresset, de l'usine à gaz et de la maison du maire. Les gendarmes et les soldats interdisent aux manifestants l'accès à la gare de chemin de fer. Ils chargeront. Il y aura des blessés et des arrestations. La combativité ne faiblira pas pour autant. Le 30 août toutes les verreries sont en grève. C'est dans ce contexte que se tient à Blangy sur Bresle du 8 au 10 septembre le congrès du syndicat CGT des ouvriers verriers. Au-delà des salaires il y a d'autres sujets de mécontentement. Les patrons veulent supprimer les économats (épicerie patronales) considérés comme salaire indirect. Le congrès aura à se prononcer sur des situations de rémunération du travail différentes d'une usine à l'autre du fait des modes de production.

Par exemple les verreries de Vieux Rouen et de Feuquières ont des tarifs avec primes. Des modifications de fabrication ont fait que le tarif horaire sans prime rapporte moins que l'ancien tarif pour certains ouvriers. Ceux-ci font donc grève pour exiger le retour à l'ancien système. Or pour d'autres le nouveau système est plus avantageux et ils souhaitent le conserver, ce qui n'est pas sans poser un problème pour trouver une revendication commune.

Toutefois à la verrerie Romesnil — hameau de Nesle-Normandeuse — un accord est trouvé. le travail pourrait reprendre mais le patron réclame deux milles francs de dommages et intérêts aux ouvriers pour fait de grève. Le mouvement de grève se poursuit donc.

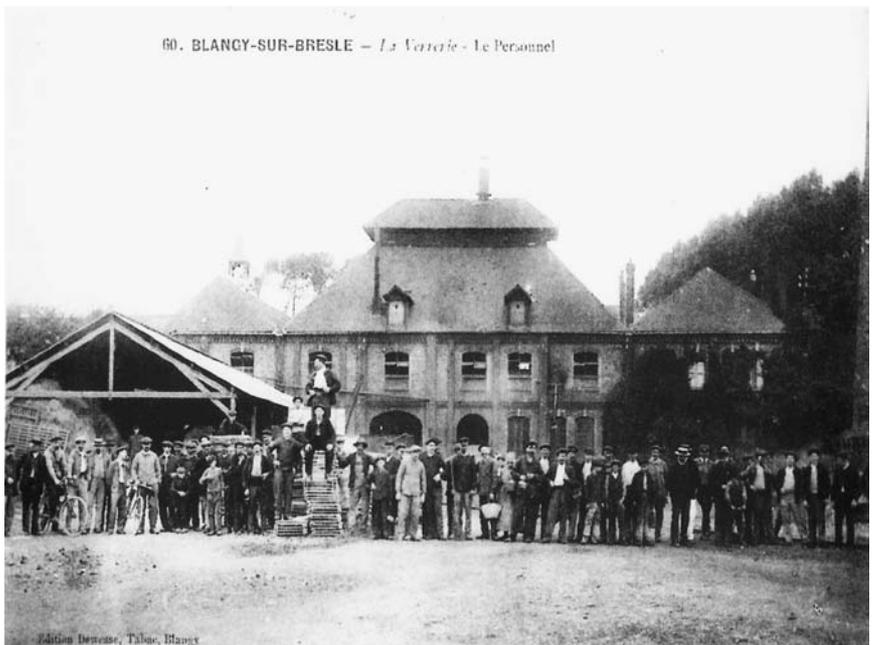
Cette grève qui concerne des centaines d'ouvriers dans toute la vallée ne peut durer éternellement. Un délégué au congrès de la verrerie Romesnil déclare « ...si on pouvait faire reprendre le travail à l'usine, sans verser d'indemnité, ce serait une partie de la grève gagnée et autant de grévistes en moins à soutenir ». Le congrès prend la décision d'envoyer une délégation discuter avec le patron. En fait c'est le patron qui se rend à la salle du congrès pour discuter. Après avoir exposé son point de vue, il déclare: « Ce qui nous empêche de transiger, c'est que nous avons rompu avec les autres patrons. Ce qui nous tient c'est une question d'honneur. Si nous reprenions sans exiger la moindre compensation nous serions la risée des autres ». Effectivement en négociant le patron a rompu la solidarité patronale.

Ce que nous pouvons retenir de cette situation c'est que les grévistes ont réussi à diviser les patrons. Un compromis va être trouvé sur proposition d'un délégué: « il y aurait un moyen de conciliation: vous cèderiez sur les dommages et intérêts, en donnant obligation aux ouvriers d'avoir à verser une indemnité à ceux qui on souffert de la grève, c'est-à-dire les auxiliaires ». Ce compromis, pour le moins désavantageux pour les ouvriers puisqu'il consiste à leur faire payer la responsabilité du conflit, permettra la reprise du travail.

### **La répression patronale**

Le 5 septembre 1908, les patrons des usines de la vallée de la Bresle lockoutent l'ensemble de verriers suite à un conflit entre les ouvriers de la verrerie Darras, à Blangy, et le patron qui a décidé de licencier le président du syndicat M. Pillon.

Le 11 octobre le conflit se poursuit. Une réunion de 300 verriers se tient au Tréport. C'est également le jour de l'inauguration du nouvel hôpital par un secrétaire d'État du gouvernement Clemenceau et le député de la



**Verrerie Darras à Blangy sur Bresle**  
- Coll. Musée du Verre à Blangy sur Bresle



**Le patronat verrier utilise le lock-out pour briser la grève** — (Coll. Bruno Garraud)

circonscription Bignon. Sur l'itinéraire du convoi officiel se trouve la salle de réunion des 300 verriers. Au passage du défilé officiel, ils entonnent l'Internationale puis les cris de « *Assassins, nous voulons du pain pour nos enfants* » fusent. Sur les pancartes portées par les manifestants, nous pouvons lire « *Nous avons faim – du pain ou la révolte* ». Ces pancartes côtoient les drapeaux rouges des syndicats. La colère est compréhensible les verriers sont lockoutés depuis le 5 septembre.

Devant l'hôpital les manifestants haranguent la délégation officielle en entonnant « *si on ne les pend pas, on leur cassera la gueule* » « *du pain ! Vive la sociale !* ». Un cordon de soldats prend position pour repousser les verriers. Ceux-ci les appellent à la désertion aux cris de « *Vive le 17<sup>ème</sup>* » en référence aux soldats du 17<sup>ème</sup> RI qui en juin 1907 refusèrent de réprimer les vigneronns du midi à Narbonne.

Le député Bignon leur répondra lors du banquet de la municipalité en déclarant « *vous trouverez toujours votre député pour la Marseillaise contre l'Internationale, pour le drapeau tricolore contre le drapeau rouge, pour la République contre ceux qui voudraient la renier...* ».

Après un mois de conflit, le 24 octobre, les verriers sont contraints de capituler car les patrons menacent d'éteindre les fours. Sur proposition de Pillon ils reprennent le travail.

Les verriers ne sont pas les seuls à mener la lutte dans la vallée. Dans le port du Tréport le 12 mai 1908, les dockers cessent le travail pour exiger le renvoi d'un surveillant de travaux et aucune sanction n'est prise à l'encontre des grévistes. Ils auront le soutien des verriers de Desjonquères et de ceux de la verrerie Scobart qui leur verseront 250 francs au titre de la solidarité.

L'agitation est grande dans la région : les métallos du Vimeu, région du département de la Somme mitoyenne avec la vallée de la Bresle, menaient une grève durement réprimée.

En janvier 1906 c'est l'usine Debaurin qui est en grève. Le 3 avril elle débute pour s'opposer aux licenciements de militants syndicaux, le 1<sup>er</sup> mai l'armée charge 1 500 manifestants. La grève continue. Les bureaux et les maisons des patrons

sont saccagés à Fressenneville. Ces manifestations violentes inquiète les patrons verriers de la vallée tels Desjonquères, Scobart et Vieux Rouen ils vont réclamer protection de la gendarmerie pour leurs biens personnels et leurs usines.

Cette peur des ouvriers était partagée par le maire du Tréport. En août 1908 où se déroule la grève des verriers (dont nous avons parlé plus haut) plus celle des dockers, ce maire donc fera une demande de gendarmes supplémentaires car selon lui « la population se compose d'ouvriers du port, des usines et des marins parmi lesquels existe des individus suspects ou tarés dont les actes exigent l'intervention de la Police ». C'est ce que certains appellent la Belle Époque.

### Après la guerre la lutte reprend :

La vie est dure pour les verriers. Le coût de la vie a triplé depuis 1914 et les salaires n'ont pas suivi. Les grèves menées avant le déclenchement de la guerre un peu partout dans le pays et le profond mécontentement depuis 1917 vont contraindre le gouvernement à faire voter le 23 avril 1919 une loi limitant la journée de travail à 8 heures (48 H par semaine). C'est un premier succès, mais le compte n'y est pas.

Les luttes vont continuer contre la vie chère, contre la volonté du patronat et du pouvoir politique de faire supporter aux travailleurs les frais de la guerre et ceci malgré la répression qui s'abat sur les militants dans les entreprises. La situation politique et sociale inquiète le patronat. Le 30 décembre 1920 a vu la création du Parti Communiste ce qui est considéré par le patronat comme un danger supplémentaire.

En 1922 les minoritaires du congrès de la CGT (Lille en décembre 1921) vont créer la CGTU. Ce sera chez les verriers, comme ailleurs, une période d'affaiblissement des organisations et des luttes. Mais très vite les

difficultés de la vie vont prendre le dessus et l’affrontement de classe va se manifester notamment à la verrerie Desjonquères où les ouvriers se mettent en grève en avril 1923 pour obtenir des augmentations de salaires.

Le syndicat déclare *« face aux difficultés toujours croissantes de la vie, les ouvriers du Tréport demande d’augmenter les prix de façonnage de 15 à 25 % »*. Ils montrent dans un tract signé du comité de grève et distribué à la population que les patrons peuvent satisfaire la revendication.

En dénonçant les prix de vente de la production, on apprend *« qu’un flacon rond d’un litre en verre blanc est payé 5,50 F le cent à l’ouvrier et est vendu en gros 87,50 F le cent sans autre suite de travail que l’emballage et l’expédition »*.

Le 14 avril, un accord sera trouvé. La direction s’engage à majorer le prix du façonnage de 10 %. Selon l’accord l’indice officiel du coût de la vie en 1922 à Rouen était de 295, il passe en février 1923 à 311. La direction accorde une indemnité de vie chère de 50% du taux horaire. Les poursuites judiciaires pour fait de grève sont abandonnées.



**Les conditions de travail dans une verrerie dans les années 50** — Coll. Photothèque IHS-CGT

### **L’arme du lockout**

Le 25 mars 1926, les patrons des verreries Scobart et Vareux lockoutent 300 ouvriers. Le conflit porte sur le salaire horaire. Un décret de février 1925 accorde 150 heures par an de dérogation à la loi de huit heures dans les verreries pour le travail préparatoire des fours. Le décret stipule que le travail préparatoire sera payé sur la base du salaire horaire moyen de l’ouvrier. Toutes les verreries de la vallée de la Bresle accordent une somme de 1 franc par jour pour la demi-heure de travail de préparation sauf Scobart et Vareux qui refusent

de payer le travail préparatoire. Les syndicats de ces deux verreries font condamner les patrons appliquer le décret. Vaincus, ils décident de tourner le jugement de la façon suivante : ils déclarent qu’ils ferment les usines et réembauchent à de nouvelles conditions de salaire, en tirant vers le bas évidemment. Ils proposent que le travail préparatoire soit effectué par 2 ouvriers au lieu de 4. Les ouvriers refusent, les patrons maintiennent le lockout.

Cette attitude patronale ira jusqu’à choquer le commissaire de Police du Tréport qui dans une note adressée au Sous-Préfet de Dieppe déclare *« quand l’on songe à la prospérité remarquable que connaissent les maîtres verriers et aux bénéfices qu’ils réalisent, on ne peut que regretter leur intransigeance en la circonstance »*

Scobart a fait appel du jugement devant le tribunal civil de Dieppe qui confirme la décision du juge de paix de Eu. Il est condamné à payer à des ouvriers effectuant les travaux préparatoires une indemnité journalière de 2,50francs à compter de mars 1925 ce qui est supérieur au tarif de 1F pratiqué dans les autres verreries.

Les verriers des autres usines, qui effectuent des travaux identiques, demandent à bénéficier de la même indemnité. Un compromis sera trouvé, on en restera à l’indemnité de 1F.

La verrerie Scobart fermera définitivement en 1933.

### **Les conditions de vie et de travail**

Les usines sont, jusqu’aux années trente, souvent sans douche, sans vestiaires, sans lavabo. Les ateliers sont dépourvus de système d’aération, les protections contre les brûlures ou autres accidents sont dérisoires.

Les conditions de l’habitat ne sont pas meilleures. A Nesle Normandeuse, au Tréport, à Romesnil ou à Blangy-sur-Bresle on trouve un habitat semblable à ceux des corons des sociétés minières du Nord. Ce sont de petites maisons en briques d’un étage (il en existe encore aujourd’hui). Au début du 20<sup>ème</sup> siècle elles sont sans eau courante, sans électricité et sans toilettes, parfois il n’y a pas d’égout ou d’éclairage public comme au Tréport. Ces logements étaient la propriété des verreries. Les conditions d’habitat des ouvriers étaient loin de leurs préoccupations. Une étude réalisée en 1931 sur le plan national révèle que 50 % des ouvriers logent dans des locaux insuffisants ou surpeuplés, il existe 250 000 taudis.

Cette situation aggrave l’état de santé des ouvriers déjà mis à mal par les conditions de travail. Un verrier de 40 ans est considéré en 1926 comme un vieux en tenant compte que pour certains ils ont passé 30 années dans les usines.

### **Le travail des enfants**

Les enfants étaient nombreux dans les verreries. En 1907 ceux qui ont moins de 15 ans représentent 20% des effectifs des usines de la vallée. Ce sont les enfants

des verriers ou des enfants venus de Bretagne avec leurs parents. D'autres sont des enfants orphelins ou abandonnés que les services de l'Assistance publique de Rouen fournissent aux patrons. Ils sont attachés à la verrerie jusqu'à leur majorité pour un salaire dérisoire.

En 1882 une loi interdit le travail des enfants de moins de 13 ans, mais les patrons, avec parfois la complicité des ouvriers, détournent la loi. Une nouvelle loi complètera celle de 1882 en 1892 en interdisant le travail de nuit des enfants mais les patrons obtiendront des dérogations. Il faudra attendre 1911 pour que ces dérogations soient annulées. Le 21 mars 1914 les enfants de moins de 15ans ne peuvent plus cueillir le verre dans les usines de fabrication de bouteilles. A 16 ans le poids du verre ne peut excéder un kilogramme et ceci jusqu'à 18 ans. En 1918 le travail de nuit sera supprimé.

Un demi-siècle de combat pour faire admettre le droit des enfants à n'être que des enfants. Le capitalisme n'abandonnant jamais sa volonté de reprendre les acquis tente aujourd'hui au nom de la communauté européenne de renvoyer des enfants de 16 ans à l'usine. C'est une conception particulière et réactionnaire de l'évolution de la société.

### **L'obtention d'une convention collective nationale en 1954**

Le 23 juillet 1954 une convention collective nationale des industries de fabrication mécanique du verre voit le jour. Les syndicats CGT des verriers sont signataires. En 1955 sera encouragé la mise en place d'un accord d'entreprise à Desjonquères qui aura des effets positifs sur les salaires et les classifications ainsi que sur la formation professionnelle. Une prime de fin d'année et une de vacances seront acquises ce qui était exceptionnel à cette époque.

Les verriers de Desjonquères au cours des années arrachent des acquis particuliers. Par exemple : partant du principe que les prix des denrées augmentent l'été dans les stations balnéaires du Tréport et de Mers les Bains, lieux d'habitation des ouvriers, ceux-ci obtiendront une prime de vacances. En 1949 ils avaient bénéficié d'une attribution de 400 kg de charbon gratuit par foyer. Les modes de chauffage évoluant, l'attribution se transformera en indemnité.



**Enfants Bretons travaillant à la verrerie d'Incheville** — Coll. Musée du Verre à Blangy sur Bresle.

### **Bras de fer à St Gobain-Desjonquères**

C'est là le titre d'un article du Courrier Picard pour relater la grève de novembre - décembre 1966 dans cette verrerie. Cette lutte durera 3 semaines avant que la direction et les syndicats trouvent un accord.

La grève rassemble une large majorité des 1 500 salariés de l'usine, il y a quelques mois le syndicat a fêté le millième adhérent à la CGT. Mais la direction met à profit la coupure du courant et l'arrêt d'installation sensible pour prendre des sanctions contre deux délégués CGT qui sont licenciés et trois autres mis à pied. Prévoyant une occupation de l'usine le Préfet dépêche sur place un escadron de gardes mobiles pendant toute la durée de la grève.

En mai 1968, les verriers effectueront deux semaines de grève qui leur permettront d'améliorer la convention collective, une augmentation substantielle des salaires, le paiement des jours de grève.

En 1971, le patronat tentant toujours de reprendre ce qui a été obtenu, les verriers du Tréport seront en grève pendant 20 jours.

### **Surchauffe chez les verriers :**

Le jeudi 11 octobre 1984 se tient au siège de la direction une commission paritaire sur les rémunérations. La direction annonce une augmentation de 5% pour l'année et une prime de 600 F pour compenser la perte du pouvoir d'achat. Les syndicats CGT et CFDT jugent les propositions insuffisantes. Le jour même 1 000 salariés, sur un effectif de 1 700, décident d'arrêter le travail des piquets de grève se mettent en place, la pro-

duction est arrêtée et les expéditions sont suspendues. Les grévistes occupent l'usine.

Une assemblée générale se tiendra le 15 octobre où sera décidé de poursuivre le mouvement pour obtenir de nouvelles négociations. Le 16 octobre, le PDG de St Gobain se décide à se rendre à l'usine et de recevoir les délégués. L'entrevue sera brève, ses propositions sont celles que les travailleurs ont refusé le 11 octobre ce qui fait monter la colère des grévistes qui décident de retenir ce monsieur et d'intensifier le blocage de l'usine.

La direction fait appel au Préfet pour obtenir une intervention des forces de Police. En pleine nuit les CRS interviennent pour dégager le PDG. C'est sous les huées des grévistes que celui-ci peut sortir de l'usine.

Les maires communistes de Mers les bains et du Tréport protestent contre cette intervention policière indigne d'un gouvernement de gauche dans une entreprise nationalisée depuis 1981.

Le mercredi 18 octobre les délégués syndicaux sont convoqués devant un tribunal pour libérer les accès à l'usine. Le juge appelle les parties en conflit à renouer le dialogue. La direction accepte, à condition que l'occupation de l'entreprise soit levée.

La CGT et la CFDT font voter les grévistes sur des propositions permettant une issue positive au conflit. Levée du blocage des expéditions et rétablissement de la liberté du travail dès 22 heures, mais poursuite de la grève. Ces propositions seront acceptées à 70%, les conditions sont remplies pour reprendre les négociations. Le samedi 20 octobre les délégués syndicaux rencontrent la direction de St Gobain en présence de l'inspecteur du travail. La direction accepte d'augmenter la prime de 600 à 750 F mais reste intransigente sur les salaires.

Les travailleurs décident de poursuivre la lutte sous une autre forme par 2 heures d'arrêt de travail par jour jusqu'au 31 octobre.

La direction voulait démontrer, notamment à la presse, que les verriers étaient des nantis, des privilégiés par rapport aux autres salariés de la vallée de la Bresle. Alors les ouvriers ont sorti leur bulletin de salaire pour rétablir la vérité, la paie va de 5 000 à 5 700 F par mois pour travailler la nuit, dimanche et jours fériés. La direction annonçait 8 600 F mensuel en oubliant de préciser qu'il s'agissait du salaire moyen de l'entreprise toutes primes comprises.

Le PDG de St Gobain qui n'avait pas apprécié son séjour forcé dans l'usine dépose une plainte contre 6 militants CGT et un militant CFDT pour séquestration. Les militants sont convoqués le 12 mars au commissariat de police du Tréport. L'ensemble des ouvriers les y accompagneront.

La pression sera suffisante pour que la plainte soit finalement retirée. Une fois de plus les ouvriers du verre forts de leur combativité, de leur unité ont tenu en échec les patrons.

### **Les verriers du Courval :**

Il existait des délégués du CE, adhérents à FO depuis les années 1950, semble-t-il. En 1973 le syndicat CGT est reconstitué à la verrerie du Courval qui comprend trois usines, près de 1 000 salariés. Très vite le mécontentement qui existait dans ces usines peut alors s'exprimer. Des aspirations longtemps contenues deviennent des exigences. Pendant l'hiver 1974, une grève éclate. Elle durera cinq jours. Un accord est trouvé améliorant les rémunérations ainsi que les conditions de travail et l'application de la convention collective dans son intégralité.

Aujourd'hui d'autres verreries sont encore en activité comme Vieux-Rouen, Boralex, Romesnil. Comme dans les plus importantes les salariés défendent âprement leurs conditions de vie et de travail.

La verrerie est une industrie où l'on aime le travail bien fait, la beauté des flacons de parfum en est la référence. J'invite le lecteur à découvrir ce dont est capable cette

profession en rendant une visite au Musée du verre à Blangy sur Bresle.

### Biographie :

Musée du Verre – Blangy sur Bresle

Magazine de la Ville du Tréport – Bruno Garraud

Archives du syndicat CGT – St Gobain Desjonquères



Mai-juin 68 à la Verrerie Desjonquères à Mers

Initiative Cgt Renault Sandouville

## Une exposition à la hauteur des luttes ouvrières !

Par Pierre Michel

*Pour célébrer conjointement la quarantième anniversaire du syndicat CGT, et les vingt années d'existence de la section de retraités, une exposition très documentée retraçant les luttes des « Renault » a été le centre d'intérêt des syndiqués de la zone industrielle, les samedi 2 et dimanche 3 juin 2007 à l'Union Locale CGT d'Harfleur.*

*Intelligemment construite, sur plus de 30 panneaux, cette exposition retrace chronologiquement, à partir des faits réels, tous les conflits qui ont opposé les travailleurs à la direction de l'usine ces quarante dernières années.*

*Le fruit de ce patient travail est dû à la ténacité et à la rigueur de Maurice Harel, secrétaire général de la section des retraités, qui pendant des années a collationné des archives sur son entreprise.*

*Il a, pendant 38 ans, assumé les mandats de délégué du personnel et d' élu au comité d'entreprise.*

*Mémoire vivante de l'usine Renault Sandouville, il a su à travers cette exposition dépeindre les principaux conflits, à travers de nombreuses coupures de presse de l'époque et des clichés venant illustrer les articles de journaux.*

*Nombreuses ont été les manifestations ouvrières dans cette usine où la CGT a tenu un rôle essentiel pour mener les luttes sur les salaires, les conditions de travail, les diminutions d'effectifs (passés de 12 000 à 5 000 salariés), les licenciements, la robotisation, etc....*

*Dans cette exposition, une large place est faite aux événements de Mai 68 dont le syndicat CGT de Renault Sandouville fut le fer de lance dans l'entreprise.*

*Maurice Harel a vécu cette période fertile en événements : « On ne savait même pas ce que c'était que d'occuper une usine ! »*

*Cette exposition a été l'occasion pour les militants du syndicat CGT et de la section des retraités (militants de la première heure) de se retrouver autour de cette initiative retraçant les luttes auxquelles ils ont été étroitement*

*ment mêlés.*

*Souvent venus de loin pour participer à ces retrouvailles, quelques vieux militants, blanchis sous le harnais, ont été mis à l'honneur.*

*Cela a été le cas pour Louis Gehin, venu tout spécialement de Rennes. Il a, dès 1966, travaillé à Renault comme prêtre ouvrier et s'est trouvé plongé dans les événements de Mai 68. Ses qualités de détermination et d'humanisme ont été reconnues par son élection à la tête du syndicat CGT de 1969 à 1981.*

*Dans son livre « des voitures et des hommes » publié en 1984 et écrit conjointement avec le camarade Jean Claude Poitou, ancien ouvrier fraiseur de l'industrie automobile et rédacteur en chef adjoint à la « Vie Ouvrière », Louis Gehin décrit le vécu quotidien de ces dix mille hommes et femmes, qui ont pour profession de fabriquer cet objet quelque peu mythique de notre monde moderne : la voiture.*

*Enfin, cette galerie de photos et de reportages évoque aussi la vie de l'entreprise et de ses travailleurs ; à travers les modèles (18 au total depuis 1964) fabriqués à Renault Sandouville, depuis la R16 jusqu'à la Laguna et l'Espace. A ce propos, il faut aussi mettre en évidence l'importante baisse de production (de l'ordre de 40 % en 2006) des véhicules haut de gamme, se traduisant par des jours de chômage technique à Sandouville.*



**Louis Géhin présente l'exposition lors du vernissage de l'exposition.**

### Un voyage au cœur des luttes ouvrières !

Le but principal de cette exposition était de nous faire revivre tous les grands conflits et les luttes ouvrières à l'usine de Sandouville depuis l'origine de l'entreprise. Objectif atteint, car cette rétrospective rappelle qu'une usine, ce n'est pas seulement un problème de rendement, de technologies de pointe et de profits, mais aussi l'histoire des hommes, qui ont permis à Renault Sandouville de grandir et de prospérer.

L'exposition visait à éviter que tous ces grands moments de l'histoire ouvrière ne tombent dans l'oubli !

## 1922, grève des métallurgistes au Havre

Le premier tableau de l'exposition plonge dans les racines des métallurgistes Havrais bien avant la création de l'usine de Sandouville. Il donne un rapide éclairage sur le grève des ouvriers de la métallurgie. Cette grève, qui rassemblait 13 000 métallos, allait durer 111 jours ! La cause de ce conflit est la décision de la chambre syndicale patronale de diminuer tous les salaires des ouvriers de 10%.

Au cours de cette grève très dure, le 26 août 1922, les gendarmes à cheval chargèrent les manifestants, pour dégager le cours de la république de ses barricades. Résultat : 3 morts et une quarantaine de blessés.

« *En faisant diminuer les salaires par les patrons du Havre, le Comité des Forges testait en réalité la résistance ouvrière* » déclare Louis Eudier, secrétaire de l'UL CGT du Havre dans une édition de la Vie Ouvrière.

## 1964, Renault Sandouville ouvre ses portes – Premier conflit.

C'est en tôlerie que commence la première lutte, au montage de la caisse de la R16. Les travailleurs de l'assemblage général décident de « *mettre bas les marteaux* » (jargon en tôlerie !) et demandent 10 minutes de pause pour avaler le casse-croûte et se rendre aux toilettes. L'usine venait de démarrer, il n'y avait pas de syndicat et cette grève soudaine jette la pagaille dans l'encadrement. Bref, après de longues discussions, les camarades de la tôlerie décrochent les 10 minutes de pause à condition d'accélérer la chaîne, pour récupérer cette perte de temps.

Premier acte, première lutte, première victoire ouvrière !

## 1965, création du syndicat CGT à Renault Sandouville

L'entrée en production de l'usine en Mars 1964 (R16) fit surgir des problèmes, liés aux salaires et aux conditions de travail de cette main d'œuvre ouvrière, non organisée dont la seule fonction tolérée était de produire. « *Les hommes au losange* » étaient soumis au commandement général : « *travaille et tais-toi !* ».

En octobre 1965, la Direction décide d'organiser des élections professionnelles (poussée par l'obligation légale !). Trouver des candidats dans une jeune usine ne sera pas chose facile (deux listes, CGT et CFDT seront été formées).

Comme le rappelle M. Harel : « *Tout est venu de l'extérieur par le biais de l'Union Locale CGT du Havre, et c'est avec l'aide du camarade Bernard Issac secrétaire du syndicat des métaux du Havre puis de l'UD de Seine-Maritime que se fit le recrutement CGT à San-*

*douville.* »

La CGT était née à Sandouville. Il faudra aller très vite pour organiser toutes les structures du syndicat devant la montée en puissance de la production et des effectifs. A cette époque, le camarade Jean Hervieu est permanent du comité d'établissement chargé des sports.

Avec l'assise de la CGT, de nouveaux camarades volontaires viennent s'intégrer et grossir les rangs des militants, tant au CE, au CHS que dans les diverses représentativités des ateliers.

A partir de ce moment, les personnels peuvent formuler leurs revendications sans crainte de représailles de la hiérarchie (enfin presque !...).

Il faut aussi mesurer l'immensité des difficultés que représente un tel gigantisme industriel (45 fois la superficie de l'île Seguin à Boulogne Billancourt). Une flotte de cars (195 lignes) empruntée par 80% du personnel et parcourant 17 000 km par jour va chercher les ouvriers au fin fond du Pays de Caux pour les conduire à l'usine. Il faut donc une CGT bien organisée pour répondre aux besoins des travailleurs et faire face à la complexité de l'organisation du travail.

A travers ses photos et textes, l'exposition dépeint bien l'atmosphère qui régnait à Sandouville pendant ce printemps explosif.

## 1967, une étape importante dans les revendications des travailleurs de Renault Sandouville.

Dans l'usine tout a changé: travail en équipe; ouverture du restaurant; trois infirmeries ouvertes dans les départements. Car les chaînes ne s'arrêtent plus et les cadences pèsent sur le personnel. Les passages au service médical se multiplient.

Les conditions de travail s'aggravent dans l'usine et malgré les embauches, les remplacements sur les postes de travail deviennent très difficiles.

1967 est un grand moment d'action revendicative à Sandouville. Dans tous les secteurs des débrayages massifs sont la conséquence de cette accélération du travail. Soutenues par la CGT, des grèves éclatent (jusqu'à 80 % de participants) pour obtenir des pauses de 10 minutes avec des aménagements ou des arrêts de chaînes avec des remplacements adéquats.

Le 13 octobre 1967 sera l'occasion d'une manifestation importante contre les ordonnances de la Sécurité Sociale au Havre, avec les travailleurs des autres usines. Il témoigne du ras-le-bol général et sera certainement l'annonce des mouvements de grande ampleur de Mai 68.

## Mai 1968 : Extension foudroyante des grèves

Par un ensemble de tableaux très représentatifs de ce « mois de Mai très occupé », l'exposition nous fait revivre les événements dans l'usine.

# en grève générale



A chaque manifestation, une foule immense se réunissait dans les rues du Havre

Le 16 Mai, l'usine de Renault Sandouville est occupée. C'est la première d'une longue série sur le Havre. 8500 métallos occupent une dizaine d'usines. Le 17 Mai, c'est l'arrêt des chaînes de fabrication de la R16 où le mouvement a démarré au département de la tôlerie. Le directeur de l'usine est retenu dans son bureau par les grévistes ; ce dernier refusant de recevoir les représentants du personnel qui exigeaient la suppression de l'abattement sur la prime trimestrielle pour absence de fait de grève, la suppression des cadences infernales sur les chaînes, parité de salaires avec Billancourt, transports gratuits et pas de salaires inférieurs à 1000 francs.

Les travailleurs s'organisant dans la grève, un comité est constitué, chargé d'organiser la rotation des piquets, l'approvisionnement en nourriture pour

les repas et les gardes de nuit. Des tentes sont montées sur l'un des parkings pour assurer les permanences des militants de la CGT.

Pendant ces grèves qui ont paralysé toute la France (+ de 10 millions de travailleurs dans l'action), la solidarité n'a pas été un vain mot.

Le comité de grève de Renault Sandouville avait reçu des aides des camarades des autres entreprises, des collectes publiques, des fournisseurs de restaurants, etc...

Enfin, pendant toute cette période d'occupation de l'usine, les travailleurs en grève ont participé massivement à toutes les manifestations qui se sont déroulées au Havre, manifestations d'une très grande ampleur, dans une ville complètement paralysée, où la pénurie s'installe dans tous les domaines.

Le 27 mai, sous un soleil ardent, ce sont 30 000 personnes qui se réunissaient dans les rues du Havre.

Arrive la 5ème semaine de grève: une rencontre eut lieu avec tous les syndicats de la RNUR au



siège social afin de sortir de ce conflit.

A noter que c'est pendant le mois de Mai, le syndicat Force Ouvrière se crée ; Leur secrétariat se limite à une tente de camping !

Sur le plan national, les discussions avec le gouvernement de Pompidou s'ouvrent le samedi 25 mai 1968 à 15 H 00 au ministère des affaires sociales : le constat de Grenelle. Consultés par la CGT, les travailleurs de l'usine refusent les accords de ce protocole. La grève se poursuit.

Ce sera par un vote de l'ensemble du personnel, que l'usine Renault Sandouville sortira du conflit le mardi 18 juin. La grève aura duré 33 jours !

La direction Renault doit faire d'importantes concessions, notamment sur les salaires, les libertés syndicales, les primes, le temps de travail, la mensualisation, les transports, etc.... Des acquis, de nombreuses retombées sont toujours vivaces aujourd'hui, grâce à une combativité extraordinaire et une CGT lucide de bout en bout.

### 1978 : Plus de mille manifestants de la Régie Renault devant le palais de justice du Havre

Pour marquer leur solidarité avec leur camarade Jean Claude Blondel, délégué CGT du Comité d'Entreprise de Renault Sandouville, qui comparait devant le tribunal correctionnel du Havre « pour voies de faits », les travailleurs quittent le travail, et viennent manifester leur soutien à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Au cours de cette manifestation, Daniel Grancher, secrétaire du syndicat CGT prononce une allocution dont le contenu et les propos sont sans ambiguïté à

## mille manifestants de la Régie devant le Palais de Justice



ils étaient plus de mille salariés de Renault-Sandouville réunis devant le Palais de Justice pour marquer leur solidarité avec leur camarade de travail Jean-Claude BLONDEL, aux cris scandés de « Acquittez BLONDEL ! Acquittez BLONDEL ! »

### 1978: la foule devant le Palais de justice

l'encontre du patronat de la RNUR.

Il déclare notamment et à juste raison que l'autoritarisme et la répression passent mal dans le personnel et que la tactique de la direction de tenter d'affaiblir les organisations syndicales en s'en prenant à leurs militants, comme c'était le cas avec le camarade Blondel, ferait l'objet d'une réplique immédiate des travailleurs de la RNUR. La procédure de licenciement est refusée par l'inspection du travail et le tribunal statue sur sa réintégration.

L'exposition donne à voir sur cette bassesse de la direction. Une quantité importante de documents venant étayer ce complot contre le syndicat CGT de Renault Sandouville, est présentée.

### 1981 : Manif des « chômeurs » de Renault Sandouville

Au mois d'avril, un nombre important de chômeurs techniques de l'entreprise défilent à bord d'une vingtaine de véhicules dans le centre ville du Havre, pour aller déposer une motion à la sous-préfecture. Ils entendent protester contre la politique économique et sociale de la Régie. L'exposition rappelle que cette manifestation, organisée par la CGT, dénonçait d'une part, le transfert d'une partie de la fabri-



De gauche à droite : MM. Bernard ISAAC, secrétaire général de l'U.D.-C.G.T. ; Jean-Claude BLONDEL et Louis GEHIN secrétaire général C.G.T. de la R.N.U.R.

1978: conférence de Presse avec Bernard Isaac, Jean-Claude Blondel et Louis Géhin.

cation des R30 et R18 vers l’Espagne, et d’autre part, la suppression envisagée de 2670 emplois.

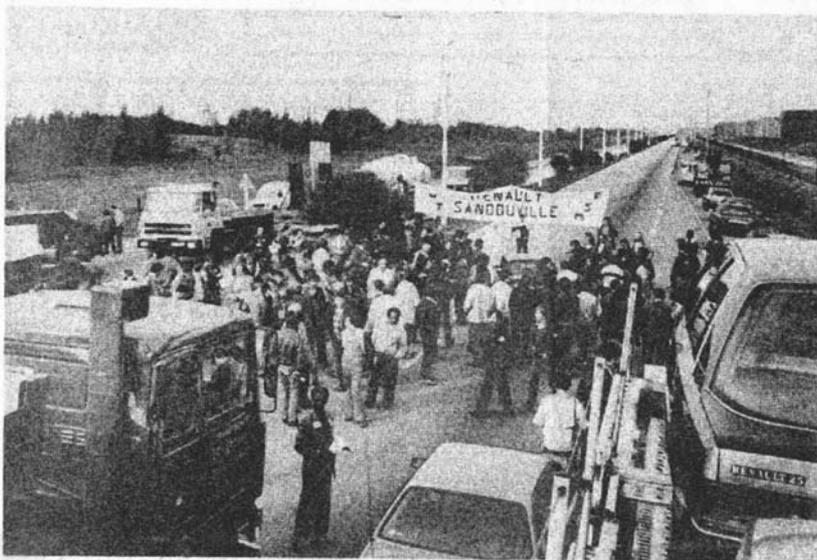
### 1984 : Avec Douai et Cléon, Sandouville en pointe dans le conflit.

Suivant la chronologie de l’exposition, nous abordons le conflit important opposant les organisations syndicales des principales usines de la RNUR et la direction générale de Billancourt.

Les causes de ces mouvements résultant d’un refus de négocier du patronat sont largement explicitées à Sandouville par l’intersyndicale CGT-FO-CFDT :

- ➔ Blocage du pouvoir d’achat à 2,5%
- ➔ Réduction de 20 % de la prime de fin d’année
- ➔ Menaces réelles sur l’emploi.

Comme les autres sites de la RNUR, Sandouville, dès le 26 septembre, avait décidé d’un arrêt de travail reproductible avec des barrages filtrants sur toute la zone industrielle.



Hier matin, les grévistes de Renault-Sandouville ont totalement bloqué la route industrielle à la hauteur du centre de recherches de la C.F.R. Une belle pagaille ! Ils ont filtré les camions, avant d’autoriser un passage toutes les cinq minutes. Par contre, plusieurs camions qui transportaient des R 25 (à droite) furent bloqués jusqu’à 16 h. 30.

### 1984, embouteillages provoqués sur la zone industrielle de Gonfreville-l’Orcher, par le filtrage des camions effectué par les grévistes de Renault-Sandouville.

Les coupures de journaux décrivent les embouteillages sur la route industrielle depuis le Pont rouge jusqu’au Pont du Hode.

Les ouvriers sont déterminés à contraindre la direction à négocier, étant donnée la perte sèche de 7 milliards de centimes par jour annoncée dans la presse. Au 6<sup>e</sup> jour de grève, la direction de Sandouville consent à s’asseoir à la table des négociations, à condition que les barrages soient levés.

Le 2 octobre, enfin, après un vote du personnel, les barrages peuvent être suspendus. Des négociations spécifiques à Sandouville sont engagées. Les travailleurs restent vigilants, leur première préoccupation restant l’emploi, le danger s’aggravant avec le ralentis-

sement de la production.

Le 3 octobre, le travail reprend à Sandouville, la direction s’étant engagée à garantir l’emploi pour les cinq années à venir.

Les panneaux de l’exposition font bien ressortir la combativité des travailleurs, déterminés à faire plier le patron, mais aussi la conduite scandaleuse de la chambre patronale, des pouvoirs publics et des cadres briseurs de grève qui ont mis tout en œuvre pour faire « capoter » l’action des 10.000 salariés de Renault Sandouville.

### 1985 : Duel juridique et robotique

L’exposition nous rappelle une affaire burlesque, dans laquelle le secrétaire du CE (FO) déclara avoir été agressé par un « commando CGT » à propos d’une affaire d’équipe sportive. Une enquête avait été diligentée par le parquet du Havre, suite à la plainte de la « victime » pour coups et blessures.

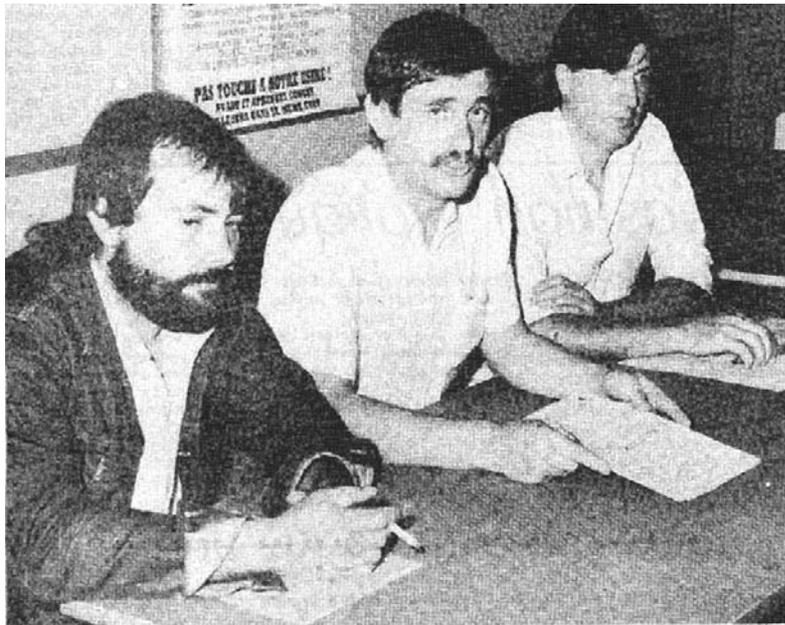
Car depuis fin 1983, le secrétariat du CE a basculé des mains de la CGT dans celles de FO. Depuis les divergences entre les deux syndicats se sont envenimées. La CGT se déclare étrangère à cette rocambolesque histoire, et qu’il s’agit d’une provocation de FO. La presse locale relate les faits d’une manière très partielle. La CGT ne tient pas à entrer dans ce duel juridique qui risque d’occulter les vrais problèmes qui pèsent sur les salariés de Sandouville, notamment la désastreuse stratégie des responsables de la RNUR privilégiant « le tout USA ».

Les documents de l’exposition très fournis, relatent bien les faits et les salariés de Renault Sandouville, en faisant confiance à la CGT lors des élections des délégués du Personnel (+8%, soit 69% des votants en février 1985) montrent qu’ils ne se laissent abuser par ce mauvais complot.

Puis, en août 1985 les documents de l’exposition nous rappellent « l’affaire des robots », véritable feuilleton à rebondissements.

Avant d’arriver à Sandouville, les deux robots, destinés à construire la R19, étaient partis de Douai pour rejoindre Billancourt avant d’arriver à l’usine normande. Mais la direction, ayant annoncé un plan de baisse de la production, tente de faire passer la frontière belge à ce convoi transportant les deux robots, pourtant indispensables pour l’usine de Sandouville. Mais la direction a sous-estimé la CGT, qui de bout en bout suit le convoi (on est pourtant pendant les congés d’été) et s’oppose au franchissement de la frontière (manifestations et journalistes).

Les robots, tant attendus et tant protégés, arrivent tout de même à Sandouville, la Direction ayant plié.



Au cours de la conférence de presse, Daniel GRANCHER, secrétaire général de la C.G.T., entre J.-Marc GUILLAUD, secrétaire du Syndicat, et J.-Claude MORVAN : « Le prétexte de la R 19 ne tient pas la route ! ».

**1985: conférence de Presse pour dénoncer le transfert des deux robots à l'étranger.** — Le Havre libre

C'est aussi pendant la période d'été que la CGT tente de mobiliser les travailleurs et militants en vacances pour répondre aux mauvais coups de la direction: attaques contre les salaires; tentatives des licenciements de salariés pour maladie; les mises à pied; ainsi que l'acharnement contre les délégués CGT.

C'est ainsi que la direction de la Régie accuse Daniel Grancher, alors secrétaire général de la CGT Sandouville, d'avoir divulgué aux journalistes des informations confidentielles, notamment le nom de la nouvelle voiture (la R19) qui sera construite et sur l'emploi des

robots. En fin de comptes, les informations étaient des secrets de Polichinelle, mais les attaques de la direction étaient bien une chasse aux sorcières !

### **1988 : L'épineux problème des salaires à Renault Sandouville**

En octobre 1988, le problème des salaires est la principale source de mécontentement des travailleurs de Sandouville, mais aussi au Mans.

Les débrayages et arrêts de la production, dont témoigne l'exposition, paralysent l'usine pendant plusieurs jours.

Des manifestations ont lieu devant la Sous-préfecture du Havre pour protester surtout contre l'arrêt technique de Sandouville, provoqué par la grève de l'atelier des trains arrières de l'usine du Mans (R21 et R25) qui approvisionnait la chaîne de Sandouville.

L'exposition décrit bien l'ambiance qui régnait à Sandouville, émaillée des prises de paroles dans les ateliers par la CGT et qui expliquait la cause de cet arrêt total à l'usine du Mans.

La direction ayant pris la décision de fermer l'usine de Sandouville, pénalise 6500 salariés en les transformant en chômeurs temporaires.

C'est au total 17000 travailleurs (Billancourt, Flins, Maubeuge, Haren – Belgique) qui se retrouvent en chômage technique.

Le 11 octobre 1988, l'usine de Renault Sandouville redémarre.

1988, c'est aussi le 10ème congrès CGT de Renault Sandouville, orienté sous le signe des revendications, qui décide de lancer un appel à tous les salariés de l'usine pour une grève de 2 heures minimum afin de protester contre la politique d'emploi d'intérimaires (1500 ouvriers) et le manque d'effectifs nécessaires à la production (7900 ouvriers à Sandouville).

1989, c'est le soulèvement de toutes les usines de la RNUR ; Tous les travailleurs sont mobilisés sur des actions de grande ampleur, contre les licenciements des « 10 de Billancourt » et pour leur réintégration.

La lettre d'Henri Krasucki à Michel Rocard, alors Premier ministre, sur l'attitude de la direction de la RNUR dans cette affaire est une véritable plaidoirie contre la délinquance patronale de l'époque. Les Prud'hommes ordonnent la réintégration des dix militants CGT avec application immédiate sous peine d'astreinte de 500F/jour.

Le succès des travailleurs est un camouflet pour M. Levy, PDG de la Régie.

MARDI 11 OCTOBRE 1988  
N° 13 540 Prix 3,80 F + 0,10 F

# Renault - Sandouville reprend pour 2 jours

mais la poursuite du conflit au Mans pourrait tout compromettre



Des employés de l'usine Renault du Mans quittent l'usine à l'heure du déjeuner.

**1988: les salariés de Renault-Sandouville, en lutte pour l'augmentation, des salaires**



1989: lutte pour la réintégration de 10 de Billancourt

1990, l'exposition rappelle les manifestations qui se sont déroulées dans tout le pays pour défendre « une Sécu pour tous » le lundi 2 avril, ainsi que la montée de la vague de fond du mécontentement, où le 24 octobre 1991 près de 10.000 manifestants ont répondu présents au Havre, à la grande journée interprofessionnelle d'action pour crier leur vif mécontentement sur la politique sociale du gouvernement (action commune CGT – CFDT – FO).

### 1991 : Cinquième mouvement de grève pour l'ouverture de négociations.

Le 4 octobre, les ouvriers de Renault Sandouville, tous syndicats confondus, débrayent suite à un mouvement de mécontentement général pour obtenir des négociations salariales devant le dérapage des salaires par rapport aux prix.

L'exposition fait mention d'une lettre que le député Maire du Havre, André Duroméa, adresse au Ministre du Travail, lui faisant part de l'attitude anti-syndicale et anti-ouvrière de la Direction de l'usine.

La même année, mais en mars, les panneaux de l'exposition rappellent la grève à Sandouville à l'appel de la CGT pour protester contre le licenciement sans motif d'un ouvrier de l'usine, malade, ne supportant plus les produits chimiques et certains caoutchoucs employés à Sandouville. Son inaptitude avait été reconnue par la Sécurité Sociale. Grèves et débrayages provoquent des défilés pour exiger la réintégration de cet ouvrier.

Toujours en 1991, un tableau spécifique aux élections professionnelles nous informe que la CGT redevient la première force syndicale à Sandouville avec 58,86% des voix dans le collège ouvriers, soit une progression de 10,42 %. Une victoire incontestable. Ces bons résultats, précisaient les camarades du syndicat CGT, sont à mettre à l'actif des orientations et des actions revendicatives.

catives.

### 1993 : Tous les réseaux Renault ont marché ensemble

Faisant suite à l'annonce de la Direction Renault Sandouville de mettre les ouvriers cinq jours en chômage technique, tous les représentants syndicaux CGT Renault de la Seine Maritime tiennent une réunion à Sandouville pour définir les modalités d'action pour répondre à ces mesures inacceptables pour les ouvriers. Une heure de grève générale est décidée, en riposte au chômage technique.

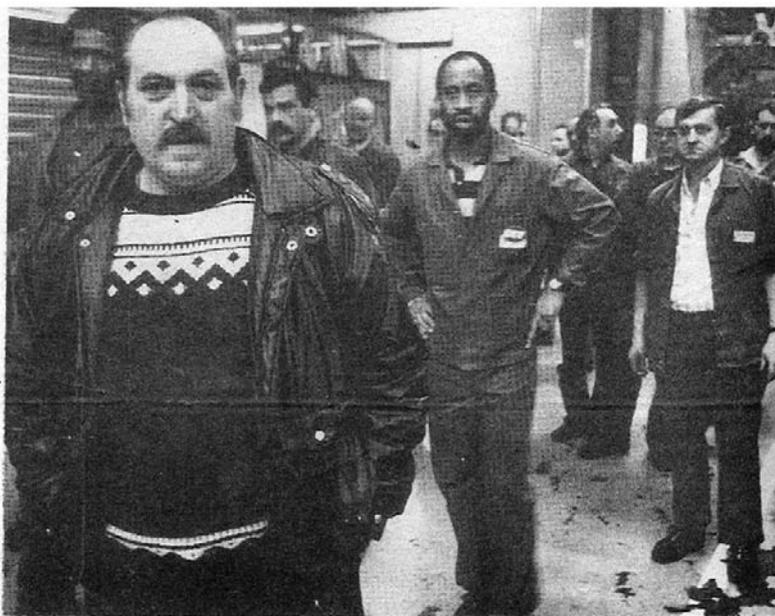
C'était un premier coup de

semence !

### 1994 : Privatisation partielle

En septembre, l'annonce de l'ouverture du capital de Renault et les salaires déclenche une série de manifestations dans les 65 sites de la Régie. Le tableau de l'exposition relate les faits et met en évidence le site de Sandouville où la CGT, FO et la CFDT ont décidé des débrayages sur un front commun, pour dénoncer la mesure gouvernementale et se faire entendre avant les négociations salariales.

La situation devient « électrique », les personnels de Sandouville vivant mal cette privatisation partielle, qui



Mobilisation autour de Raymond Collos (à gauche), hier matin dans les ateliers de Renault Sandouville. (Photo Pierre Trollet.)

Sandouville : Renault licencie un ouvrier malade

# AUTOUR DE RAYMOND

va modifier leur statut de salariés, pour le profit des actionnaires. La suite des événements démontrera que la tempête sociale n’a pas eu d’accalmie !

### **1995 : la situation se détériore, la paralysie gagne les principales usines Renault.**

L’exposition consacre une large place aux graves événements qui ont été marqués par des luttes très dures opposant les travailleurs de la régie à leur direction d’usine, comme à la direction générale à Billancourt.

A Sandouville, la direction a décidé de fermer les ateliers de production de la Safrane et de la Laguna, pour cause de non-livraison d’éléments de suspension. Plus de 6.000 travailleurs sont concernés. Le feu aux poudres est allumé et, pour protester contre ce lock-out, la CGT organise une manifestation de masse au Havre, le 17 mars.

C’était le « grippage » sur les chaînes dans l’ensemble des usines. Parallèlement, la direction générale annonce des pertes sévères dans le groupe. L’usine du Havre est alors touchée par 56 suppressions de postes et un nouvel aménagement du temps de travail, arrêté par la Régie.

Pour la CGT, c’est la mise en place de la flexibilité qu’elle dénonce. Elle organise un blocage du pont de Tancarville, avec distribution de tracts et diverses manifestations, notamment à la succursale Renault Boulevard de Gravelle.

Salaires, emplois et conditions de travail mobilisent les salariés, jusqu’au 29 mars, où l’ensemble des syndicats de la Régie décide d’arrêter les débrayages pour préparer une manifestation nationale, programmée le jeudi suivant à Paris. Le jeudi 6 mars, manifestation monstre dans la capitale (20.000 participants) et à Boulogne Billancourt, où une grande partie des travailleurs de tous les sites de la régie avait démontré qu’il existait réellement un rapport de force, et qu’ils n’entendaient pas sacrifier leurs salaires, leurs emplois et leurs conditions de travail sur l’autel du profit.

### **1997 : ça commence très mal !**

La direction de la régie annonce la fermeture de l’usine Renault de Vilvoorde, qui assemble la « Clio » et la « Mégane ».

3 100 salariés sont jetés à la rue et des mesures d’accompagnement avaient été annoncées par la Régie, qui argumentent des pertes de l’ordre de 4 à 5 milliards de francs pour cette usine en Belgique. En fait, c’est entre 5.000 et 6.000 travailleurs (avec les sous-traitants) qui sont touchés. Malgré d’importantes manifestations de soutien à ces travailleurs en détresse, l’Usine de Vilvoorde fermera inexorablement.

Puis, c’est la suppression des 665 postes à Renault Cléon qui était annoncée.

Après l’échec du CCE, le 6 mars à Boulogne Billancourt, les syndicats, tous sites confondus, confirment

# CGT Sandouville dans la charrette



**1997: 516 emplois supprimés à Sandouville après la fermeture de Vivoorde en Belgique**

l’arrêt de travail d’une heure, y compris dans les usines situées hors de France. Cette initiative rassemblera à Sandouville toutes les organisations syndicales.

Après Vilvoorde (3100 licenciements), ce sont 2764 postes supprimés en France. Sandouville est dans la « charrette » avec 516 emplois à la casse sur un effectif de 6500 personnes. Les syndicats, et en particulier la CGT, mobilisent le personnel pour des actions d’envergure. Les larmes de crocodile du PDG de la Régie, Louis Schweitzer, sur la pérennité n’impressionnent pas les travailleurs qui crient haut et fort leur colère et leur désapprobation.

C’est sur ce dernier événement, à Sandouville, que cette exposition se termine, mais la lutte des travailleurs ne s’arrête pas en 1997, car, depuis, ils ont eu à faire face à d’autres coups d’éclat de la direction.

### **Conclusion**

A travers son exposition, Maurice Harel et le syndicat CGT nous font revivre trente années de luttes et d’espoir, des travailleurs de Renault Sandouville.

Une grande usine avec des traditions de solidarité, de colère, partagées sans distinction d’ethnie ou de catégorie sociale. Des conditions de travail souvent inhumaines, à la chaîne sans interruption, où la fatigue brise les corps et les cadences rongent la vie.

Sandouville, la CGT y a toujours été, aux côtés de ceux qui se battent pour une société meilleure et contre un patronat offensif et anti-syndical.

Enfin, cette exposition témoigne de la partialité d’une certaine presse écrite qui, de toute évidence, a choisi son camp, celui qui détient les capitaux.

Non, la lutte de classe n’est pas morte !

## Comment sont arrivés les acquis sociaux

# *Au Havre, la lutte des employés de magasins pour le repos Hebdomadaire*

**Jean LEGOY**

Ancien Vice-président du Centre Havrais  
De recherche Historique

*Dans le précédent numéro, Jean Legoy a raconté les premiers tâtonnements et les premières actions pour obtenir la libération du dimanche. Il développe ici la longue marche vers cet objectif.*

*Ce sera finalement en 1937, c'est-à-dire à l'époque du gouvernement de Front Populaire, que l'ouverture des magasins sera définitivement interdite le dimanche au Havre. Il aura fallu quarante-quatre ans de luttes et d'obstination pour l'obtenir.*

*Cet acquis sera complété au fil des années, par des extensions au samedi après-midi voire au samedi tout entier, de fermetures de services publics.*

*Aujourd'hui il est menacé par le gouvernement, qui non content de vouloir éradiquer mai 68, veut éradiquer tous les acquis sociaux et faire revenir le monde du travail un siècle et demi en arrière.*

### Deuxième partie

#### **Premiers succès**

Dans les dernières années du XIXe siècle, les employés de magasins ne sont plus seuls à lutter pour le temps de vivre par la diminution de la durée du travail et l'octroi du repos hebdomadaire.

Les facteurs réclament la suppression de la tournée du dimanche après-midi ; le 14 août 1897, le Syndicat des Typographes du Havre met la maison Micaut à l'index, le patron veut obliger son personnel à venir le dimanche tout en ne le rétribuant que si ses clients apportent du travail ; en 1898, les garçons coiffeurs demandent la fermeture des salons en semaine à huit heures du soir et le dimanche à deux heures.

1899 va être au Havre, la grande année de la lutte des

employés du commerce de détail pour l'obtention du repos dominical. Le mouvement reprend à la fin du mois d'avril et ne cessera guère jusqu'à la fin de l'année. Comme en 1894 et en 1896, la reprise de la campagne revendicative coïncide avec le retour des beaux jours. Mais cette fois, les employés ont tiré les leçons des campagnes précédentes.

Leur échec a été dû à la mauvaise volonté des patrons, mais surtout au manque d'organisation, d'union et de fermeté des employés.

C'est pourquoi, lors d'une assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville du Havre, le 20 avril 1899, les employés décident de s'organiser en un syndicat et de faire pression sur les patrons par des moyens légaux.

Conseillés par l'avocat Jennequin, fondateur au Havre du groupe de l'Union socialiste affilié au Parti Ouvrier Français, les employés menacent de demander au Conseil municipal le retrait de l'autorisation de faire des étalages sur le trottoir devant les magasins ; comme déclare un orateur « *sans étalage, pas de vente... C'est ainsi que les employés de Bordeaux, Lyon et Marseille ont obtenu gain de cause* ».

Un autre orateur affirme qu'il faut d'abord obtenir la fermeture à midi, étape dans la fermeture de toute la journée.

L'action entreprise fait réagir violemment les patrons. Certains menacent leurs employés de renvoi en cas d'adhésion au syndicat, d'autres prétendent faire une vente importante le dimanche avec la venue des touristes par le chemin de fer et des visiteurs bas-normands arrivés par bateaux, d'autres encore se posent en défenseurs de la liberté individuelle.

La Ligue pour le repos du dimanche, bien discrète jusqu'alors, repousse toute action coercitive et considère que le problème est à débattre « librement » entre patrons et employés. Des francs-maçons condamnent l'action entreprise car disent-ils, réclamer le repos dominical, c'est réclamer le repos religieux, « *Le repos du dimanche, écrit l'un d'entre eux, ne serait qu'un acte de soumission aux Églises, auquel la Société civile ne saurait se prêter* ».

Malgré ces attaques, le syndicat des employés se renforce, il atteint un effectif de 400 membres quinze jours après sa fondation. Les dirigeants sont très modérés, ils multiplient les déclarations apaisantes : « le syndicat a été fondé sur des bases toutes de conciliation et de fraternité.. Lequel des employés faisant partie du bureau peut avoir à l'égard de toutes les maisons du Havre d'autres sentiments que des sentiments respectueux pour tous les patrons ou directeurs de ces maisons ? »<sup>9</sup>. Ces dirigeants syndicaux désavouent « les jeunes employés sans expérience » qui ont défilé dans les rues en chantant « C'est dimanche, c'est dimanche, c'est dimanche qu'il nous faut... ». Les membres du bureau vont rencontrer individuellement les 250 patrons qui emploient du personnel et obtiennent verbalement leurs accord (sauf sept irréductibles) pour la fermeture du



La Voix du Peuple, organe de la CGT, mène campagne pour la semaine anglaise, ici à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1912.

dimanche après-midi à partir du 4 juin 1899 ; Ce jour là, pour fêter la victoire, environ 300 employés se réunissent au siège du syndicat à Franklin, puis en cortège, ils se mettent en route vers l'Hôtel de Ville. En tête, une fanfare, puis la bannière du syndicat, ensuite le bureau syndical, enfin les syndiqués, les femmes d'abord, tous portant une marguerite naturelle à la boutonnière. Arrivés au jardin d'hiver de l'hôtel de ville, un lunch est servi aux manifestants qui écoutent plusieurs allocutions célébrant la victoire, exaltant la solidarité des travailleurs et le rôle du syndicat et menaçant les réfractaires de faire intervenir « le pouvoir municipal » pour leur faire entendre raison. Il est à remarquer qu'à aucun moment, le problème de la perte de salaire que peut provoquer le repos du dimanche n'est évoqué ni par les employés, ni par les patrons ; cette perte, qui est réelle, aurait pu tempérer l'ardeur des uns ou servir d'argument aux autres. Il n'y a qu'un hebdomadaire havrais, La Cloche Illustrée<sup>10</sup> qui, dans un article, évalue à 250 francs par an la perte éventuelle de salaire pour un employé.

A nouveau, bataille, le patron du Gagne-Petit, prend la tête de la résistance patronale. « Sa clientèle, dit-il au journaliste qui l'interroge<sup>11</sup>, est surtout composée d'ouvriers d'usine et d'employés pour lesquels le dimanche est le seul jour consacré aux achats. L'affluence de la clientèle en ce jour est telle que, dans certains dimanches, il est amené à laisser son magasin ouvert jusqu'à 10 heures du soir. La vente du dimanche représente la moitié de son chiffre total d'affaires. Il est donc en présence d'une absolue nécessité qui est pour lui question de vie ou de mort. Il résistera jusqu'au bout ». Étant à la tête d'un des rares magasins de nouveautés installés dans ce quartier ouvrier, Bataille dit certainement la vérité. Le problème est que la fermeture des magasins le dimanche s'inscrit dans le problème plus général de la diminution du temps de travail et de son aménagement pour l'ensemble des salariés. Il est certain et de son aménagement pour l'ensemble des salariés. Il est certain que travaillant au moins six jours par semaine et à la moyenne de douze heures par jour il ne reste guère de temps à l'ouvrier, hormis le dimanche, pour faire des achats.

Sans attendre les ordres du syndicat, le dimanche 18 juin et les jours suivants, par centaines, les employés manifestent dans les rues et devant les magasins, conspuant les patrons qui restent ouverts, lançant des pierres, se heurtant à la police qui opère plusieurs arrestations.

Peut-être pour es raisons de politique municipale (les élections municipales de 1900 approchent) le Journal du Havre s'apitoie sur le sort des employés<sup>12</sup> :

« C'est d'abord la faction montée aux étalages par des femmes, du matin au soir, sans guère bouger. Il n'est personne qui n'ait plaint sincèrement ces malheureuses dans les jours rudes d'hiver où le froid excessif se double d'une bise qui coupe le visage et pénètre.

Mais l'allégresse de la fête du 4 juin est de courte durée. Dès le dimanche suivant, les patrons ne tardent pas à reprendre ce qu'ils avaient été contraints d'accorder : une quarantaine de magasins ouvrent à nouveau toute la journée.

Jusque sous les vêtements. Les soldats ne montent la garde que pendant deux heures et ils peuvent faire les cent pas pour se réchauffer ! C'est ensuite, toujours pour les femmes, l'interdiction de s'asseoir quand il n'y a pas de clients. C'est enfin la question des repas et du coucher obligatoires, dans certaines maisons afin d'avoir les employées sous la main, à n'importe quel moment ».

Le Journal du Havre lance une pétition pour le repos du dimanche qui recueille plusieurs centaines de signatures. Le Conseil municipal saisi par la Chambre

(Suite page 20)

syndicale des Employés de magasins, délibère le 26 juillet 1899 sur une pétition adressée par le syndicat. Après une longue discussion, le Conseil autorise le Maire à prendre un arrêté interdisant « *les étalages sur la voie publique au devant des boutiques et magasins... Les dimanches et jours fériés à partir de midi* ». Mais les patrons ne sont guère impressionnés par cette décision et des irrédutibles, en nombre variable, continuent chaque dimanche après-midi à ouvrir leurs magasins. Les manifestations des employés sont fréquentes, parfois même violentes comme les 15 et 18 octobre 1899, provoquant l’arrestation et la condamnation de plusieurs « meneurs ». Les autres syndicats ouvriers se solidarisent avec les employés en appelant leurs adhérents à s’abstenir d’acheter dans les magasins qui ne ferment pas. Toujours partisan de la modération, le bureau du syndicat des employés de magasins accepte, à la fin octobre 1899, un compromis proposé par les patrons :

1 – Ouverture des magasins toute la journée du dimanche du 15 octobre au 8 janvier et du dimanche des Rameaux au 1<sup>er</sup> dimanche de juin, la fermeture étant fixée à 5 heures obligatoirement.

2 – Repos d’une demi-journée par semaine à partir de midi le reste de l’année.

### La loi de 1906

Dans les années suivantes, les employés de magasins vont être attentifs à l’application de ce compromis et n’hésiteront pas à manifester dans la rue dès qu’un patron cherchera à le transgresser. Ainsi, en février 1900, le seul commerçant réfractaire à la fermeture du dimanche après-midi est encore le patron du *Gagne-Petit*. Le dimanche 18 février, à la suite d’une réunion syndicale tenue à Franklin, plusieurs centaines d’employés de magasins partent en cortège manifester rue de Normandie. Le cortège est rapidement grossi par des habitants du quartier et c’est plus d’un millier de personnes qui se postent sur le trottoir d’en face, conspuant Bataille, criant sur l’air des lampions : « *C’est dimanche qu’il nous faut ! Ferme ta boîte ! etc.* »<sup>13</sup>. Des échauffourées se produisent avec la police qui procède à huit arrestations ; parmi celles-ci, il n’y a que trois employés de magasins, les autres sont des manœuvres ou des ouvriers d’usines.

La loi accordant le repos hebdomadaire est enfin votée le 10 juillet 1906. Elle stipule:

**Article 1<sup>er</sup>** : il est interdit d’occuper plus de six jours par semaine un même employé ou ouvrier dans un établissement industriel ou commercial... Le repos hebdomadaire devra avoir une durée minimum de vingt-quatre heures consécutives.

**Article 2** : le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche.

La suite du texte prévoit tout une série de dispositions particulières à certaines circonstances et à certaines professions ou l’application de la loi « serait préjudiciable

au public ou compromettrait le fonctionnement normal de l’établissement ». Ces dérogations sont accordées par le préfet après avis du Conseil municipal, de la Chambre de Commerce et des syndicats patronaux et ouvriers intéressés.

Avec ses ambiguïtés, et surtout la possibilité d’accorder des dérogations, l’application de la loi va soulever de nombreuses difficultés et il faudra attendre plus de trente ans pour en voir, au Havre, le complet effet.

### La difficile application de la Loi.

Les employés de magasins et avec eux plusieurs autres catégories de travailleurs, ont remporté une grande victoire avec le vote de cette loi. Mais les nécessités locales ou individuelles, la résistance du patronat vont en rendre l’application difficile, la lutte n’est pas terminée

Dès le vote de la loi, le Conseil municipal du Havre est assailli par les demandes de dérogations, surtout de la part des coiffeurs qui demandent l’autorisation de travailler au moins le dimanche matin, ce qui leur est accordé. La première demande de dérogation émanant d’un commerçant employant du personnel est celle du gérant de la succursale de la maison *Au Planteur de Caiffa*, 227 Rue de Normandie qui demande pour seize de ses vingt-trois employés, l’autorisation de leur accorder le jour de repos le samedi au lieu du dimanche ; satisfaction lui est donnée<sup>14</sup>. Les demandes de dérogation se font très nombreuses : le journaliste qui fait le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 1906 écrit : « *les demandes de dérogation abondent et, comme il y a à peu près autant de cas spéciaux que de demandes, que chacune doit être examinée à part, ce sont d’interminables discussions que closent des solutions forcément parfois un peu contradictoires, c’est-à-dire variant du noir au blanc pour des cas à peu près identiques....* »<sup>15</sup>. Le 31 octobre 1906, le Conseil vote « *des dérogations demandées par un grand nombre de commerçants en détail, dont la seule nomenclature serait l’équivalent d’une ou deux pages de l’Annuaire du Havre* »<sup>16</sup>.

Cependant, pour faciliter l’application de la loi, le maire du Havre publie le 22 novembre 1906, un arrêté fixant la fermeture de tous les marchés de la ville le dimanche à midi.

Les ambiguïtés de la loi permettent à certains patrons de la contourner. Ceux qui n’emploient pas de personnel, partisans de la libre entreprise, continuent sans problème à ouvrir le dimanche. C’est aussi le cas de certains qui emploient du personnel mais qui, le dimanche, mobilisent les membres de leur famille. C’est, entre autres, le cas d’un commerçant du cours de la République qui, ce jour là, emploie ses trois filles âgées de 18, 17 et 15 ans ; comme écrit l’inspecteur du travail dans sa réponse au maire du Havre « *M.F... exploite son commerce à l’aide de ses trois jeunes filles mineures, par conséquent non assujetties à la réglementation du travail puisqu’elles sont sous l’autorité paternelle...* »<sup>17</sup>.

Ces exceptions excitent la résistance des adversaires de la loi et servent de prétexte aux demandes de déroga-

tions. Le Syndicat des Employés de magasins ne reste pas inactif devant cette situation, il prend plusieurs initiatives pour essayer de contrer la résistance des patrons et obtenir la ferme application de la loi. La lutte est portée sur le plan municipal et c'est à l'intérieur de Conseil que, lors des séances, vont s'affronter partisans et adversaires du repos dominical, surtout à partir de mai 1908 où les républicains de gauche accèdent à la municipalité. En juillet 1908, le syndicat s'adresse à la Municipalité pour obtenir l'interdiction complète des étalages le dimanche et la suppression du marché du Rond-point ce jour là, exception faite de la partie alimentation<sup>18</sup> ; demande repoussée par le Conseil (dont sont membres plusieurs commerçants). L'année suivante, le syndicat demande l'annulation des dérogations accordées depuis 1906, cela concerne 127 commerçants. Le Conseil municipal refuse à nouveau, il préfère prendre une décision au cas par cas. Le Conseil municipal élu en 1912, qui voit l'entrée de plusieurs socialistes à la municipalité s'abstient désormais, de formuler un avis sur les demandes de dérogations car, dit-il « *un avis défavorable ne serait certainement pas pris en considération, mais (le Conseil) signale toutefois le danger, pour la sauvegarde des dispositions tutélaires de la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, des nombreuses dérogations qui sont présentement accordées et qui font dévier la loi de son principe, en faisant obstacle aux résultats qu'en espérait le législateur* »<sup>19</sup>. Autrement dit, la décision est entre les mains du préfet, à lui de prendre ses responsabilités.

Avec l'élection en 1919 d'une municipalité radicale, le problème du repos du dimanche évolue. Les demandes de dérogation sont désormais systématiquement repoussées. L'application de la loi sur la journée de huit heures fait évoluer la situation. Le 10 juin 1919, un contrat collectif de travail conclu entre l'Union des Commerçants du Havre et le Syndicat des Employés de Magasins complète celui concernant l'application de la journée de huit heures : il prévoit l'instauration de la semaine anglaise avec fermeture des magasins le lundi matin en plus du dimanche<sup>20</sup>.

En 1931, une demande conjointe de la Chambre Syndicale des Employés de Magasins et du Syndicat chrétien des Employés de supprimer les dérogations accordées aux commerçants de la partie ouest de la ville reçoit un avis favorable de la part de la Municipalité. En 1937, c'est la ville entière qui voit la suppression de ces dérogations.

Enfin, le dernier obstacle au repos du dimanche est levé cette même année : dans un premier temps, le 5 mai 1937, le marché du Rond-point pour les articles autres que ceux d'alimentation est ramené du dimanche matin au samedi après-midi ; dans un deuxième temps, le 22 octobre 1937, le marché du samedi après-midi est étendu à la journée entière, ce qui entraîne, à courte échéance le report de tout le marché, alimentation comprise, au samedi. D'ailleurs, la loi des 40 heures votée le 13 juin 1936 qui est progressivement appliquée ne permet-elle pas aux travailleurs de profiter du samedi pour faire leurs achats ?

Commencée en 1893, la victoire est quasi-totale en 1937 ; il a fallu quarante-quatre ans de luttes et d'obstination pour l'obtenir. Comme l'avait déclaré dès 1894, l'un des responsables havrais du mouvement : « *il n'est pas indifférent à la société tout entière que chacun de ses membres puisse, après une semaine de labeur comme après une journée de travail, goûter un repos aussi salutaire pour le corps que pour l'esprit* ».

### Notes:

8 - Communiqué publié le 7 juin 1896 par la Presse locale

9- lettre adressée à la presse par le secrétaire du syndicat des employés de magasins le 5 mai 1899, publiée le lendemain.

10- Le rédacteur de l'hebdomadaire *La Cloche Illustrée* qui signe le Sonneur, écrit : « *en effet, beaucoup d'ouvrier grossissaient leur salaire par des heures supplémentaires faites le dimanche* ». Après l'avoir évalué à 250 francs par an, il ajoute « *c'est le loyer que ces dimanches payaient* ». *La Cloche Illustrée* du 24 novembre 1899. Mais cet hebdomadaire est peu lu des Havrais puisqu'il ne tire qu'à 500 exemplaires.

11- Entretien avec Bataille publié par *Le Petit Havre* du 26 avril 1899.

12- *Journal du Havre* du 10 mai 1899, article : « *les employés de magasin* ».

13 - Compte rendu de la manifestation publié par le *Journal du Havre* le 19 février 1900.

14 - Conseil municipal du Havre, séance du 19 août 1906, pages 705 à 737.

15 - Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 Septembre 1906 publié le lendemain par *Le Petit Havre*.

16 - Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 octobre 1906 publié le lendemain par *Le Petit Havre*.

17 - Archives municipales du Havre, fonds contemporain, série I2 police, carton 13, liasse 4.

18 - Conseil Municipal du Havre, séance du 29 juillet 1908, pages 772 à 777

19 - Conseil municipal du Havre, séance du 30 avril 1918, page 428.

20 - Contrats signés le 10 juin 1919 et publiés le 14 juin par la presse locale. Dans la délibération exprimant son refus de prendre en compte les demandes de dérogations, le conseil municipal ajoute à partir du 1<sup>er</sup> août 1919 : (les dérogations) « *font dévier le principe d'une loi qui cependant se trouve renforcé par le vote de la journée de 8 heures et par l'adoption d'une mesure qui tend à se généraliser dans le monde du travail et qu'on désigne sous le nom de : Semaine Anglaise* ».

# Invitation

Notre Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime vous invite à participer au colloque qu'il organise le 20 mai prochain dans les locaux du Coseil général de Seine-Maritime.

Important: Témoins et acteurs de mai-juin 68 en Seine-Maritime, chercheurs ou militants, notre Institut nous avons besoin de vous. Nous vous proposons de participer au succès du colloque par une contribution (Exemple: *votre occupation d'usine; une grève dans votre usine ou votre service avant mai 1968; ce qui a changé dans votre vie au travail après 1968; Mai-juin 68 dans votre localité; etc.*). Prenez contact avec Jacques Defortescu qui est chargé de la coordination du colloque.

## Colloque "Mai-juin 1968 en Seine-Maritime"

Organisé par l'IHS-CGT-76 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de Mai-juin 68

**20 MAI 2008 de 9h00 à 18h00**

Salle des Conférences - Hôtel du département, quai Jean Moulin à Rouen

### Programme des travaux:

**8h30 :** Accueil des participants,

**9h00:** Ouverture des travaux par **M. Didier Marie**, Président du Conseil général de Seine-Maritime (ou son représentant)

Première séance : "**Avant Mai-juin 1968 : Économie, problèmes et luttes sociales Seine-Maritime.**"

Présidence, **Pierre Largesse**, vice – président de l' IHS-CGT-76,

**10h30 :** Deuxième séance: "**Le quotidien de l'action en mai et juin 68 en Seine-Maritime**".

Présidence, **Serge Laloyer** , Ancien Secrétaire de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime en 1968, Secrétaire adjoint de l' IHS-CGT-76,

**14h00 :** Troisième séance: "**Les Acquis des Grèves de Mai-juin 1968.**"

Présidence, **Marius Bastide**, ancien secrétaire du syndicat CGT des Ateliers et Chantiers Caillard et Compagnie du Havre, membre du bureau de l' IHS 76,

**15h30 :** **Projection du film "Mai 68" tourné au Havre, à Paris et à Cléon par Rémy et Michel Wermester .**

Ce film sera présenté par Agnès Deleforge chargée des collections de la Mémoire Audiovisuelle au *Pôle Image Haute-Normandie*,

**16h30 :** Table ronde sur le thème :

**"FAUT - IL REMETTRE EN CAUSE L'ESPRIT ET LES ACQUIS DE MAI - JUIN 68 ?"**

Présidence, **Michel Pigenet**, professeur d'histoire contemporaine, université de Paris 1 - Sorbonne, .

Avec la participation de :

**Boris Chaumette**, étudiant, responsable de L'Unef en 2008,

**Régis Gasse**, secrétaire général de l'Union départementale CGT de Seine- Maritime en 2008,

**Bernard Isaac**, ancien Secrétaire général de l'Union départementale CGT de Seine-Maritime en 1968,

**Jean- Pierre Lannier**, ancien responsable de l'Ager-Unef en 1968

**Yannick Marec**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Rouen en 2008 (sous réserve)

**Claude Mazauric**, historien, professeur d'histoire à la faculté de lettres de Mont Saint Agnan en 1968,

**Albert Perrot**, ancien secrétaire de l'Union départementale CGT de Seine-Maritime en 1968 – Vice-président de l' IHS-CGT-76

Le débat sera animé par **Michel Scheidt**, rédacteur en chef de la *Nouvelle Vie Ouvrière*, "*espaCEélus*"

**18h00 :** Fin des travaux





# 40<sup>ème</sup> anniversaire des grèves de Mai-juin 1968

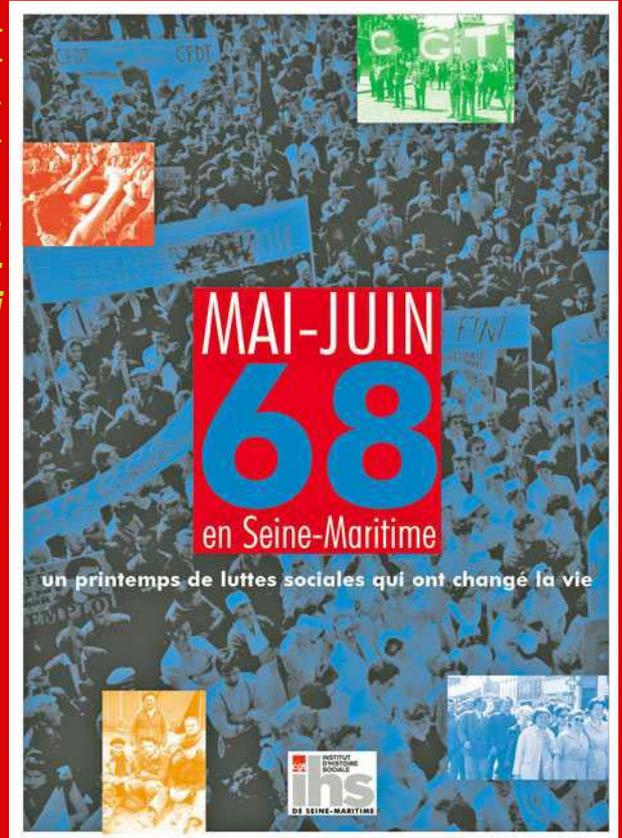
## De Seine-Maritime

L'Institut CGT d'Histoire sociale de la Seine-Maritime vous annonce la publication pour le 1er mai 2008, d'un ouvrage collectif consacré aux grèves de **Mai-Juin 68 en Seine-Maritime**. Elle coïncide avec leur 40<sup>e</sup> anniversaire.

Il s'agit d'un livre de 150 pages abondamment illustré avec pour titre : « **Mai-juin 68 en Seine-Maritime, un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie.** »

Il traite notamment de :

- ➔ La période avant les grèves (1958-1967) : Le contexte économique, social, politique en Seine-Maritime,
- ➔ La grève chez Renault Cléon (2<sup>e</sup> usine en grève de France)
- ➔ Mai-Juin 68 à Rouen, Le Havre, Elbeuf, Dieppe, Fécamp et dans bien d'autres localités,
- ➔ Les occupations d'usines, les revendications, les manifestations, les contre-manifestations, etc.
- ➔ Les acquis,
- ➔ Le bilan économique et social, etc.



Prix de vente 10 €

A commander à : **Institut CGT d'Histoire Sociale,  
26 avenue Jean Rondeaux, 76108, Rouen cedex**

-----  
Commande du livre "**Mai-juin 68 en Seine-Maritime, un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie**"

Nombre de livres : \_\_\_\_\_ x 10 € + \_\_\_\_\_ x 4€ (frais de port par livre \* ) = \_\_\_\_\_

Au nom de \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

(Joindre un chèque à l'ordre de "**IHS-CGT-76**")

Signature: \_\_\_\_\_

\* Sauf en cas de retrait à l'adresse de l'IHS-CGT-76; ou dans les Unions locales CGT (Dieppe, Elbeuf, Le Havre, Rouen, etc. Dans ce cas, spécifier l'adresse du retrait du ou des livres: **Retrait à :** \_\_\_\_\_